

## Devrais-je dénoncer ces fraudeurs à la police, ou non ?

### Question :

J'ai été victime d'une tentative de fraude par une entreprise de taille moyenne. J'ai résisté à leur réclamation civile, au point qu'ils ont finalement abandonné, mais mes frais juridiques et le niveau de stress ont été élevés. Je possède des preuves tangibles et à la lumière de ce qu'enseigne le *cours*, je me demande maintenant si je dois les signaler à la police ? J'ai bien de la difficulté en regard de cette question, et j'en avais autant au sujet de la réclamation fallacieuse revendiquée par cette compagnie. Même si cette attaque se passe dans l'illusion, ne devrais-je pas empêcher sa répétition pour protéger de futures « victimes » qui souffrent également dans un monde d'illusions ?

### Réponse :

Le pardon enseigné par *Un Cours en Miracles* vise à changer l'esprit, non la manière de se comporter. Il est donc possible à la fois d'appliquer ce qu'il enseigne, dénoncer un crime à la police en déposant des poursuites judiciaires ou en faisant tout ce qui est normal dans la vie. Il est important d'être conscient des décisions fondées sur les différences qui se posent dans n'importe quelle situation. Pour y arriver, les instructions de la leçon 21 du livre d'exercices doivent être généralisées et s'appliquer à toute circonstance dans laquelle nous nous trouvons : « ... *Cherche avec soin dans ton esprit les situations passées, présentes ou anticipées qui suscitent la colère en toi. La colère peut prendre la forme de n'importe quelle réaction, allant d'une légère irritation jusqu'à la rage. Le degré de l'émotion que tu éprouves n'a pas d'importance. Tu deviendras de plus en plus conscient qu'une pointe minime d'irritation n'est rien d'autre qu'un voile tiré sur une intense fureur.* » (Leçon PI.21.2 :2,3,4,5)

Lorsque ce simple exercice est pratiqué avec diligence, les jugements, pensées et émotions cachées remontent à la conscience, révélant le choix inconscient qui est fait dans l'esprit de croire que la séparation est réelle. Voici comment se déroule le processus :

1) Prendre conscience que nous faisons ce choix. C'est la première étape du processus pour défaire la pensée de séparation, ce qui est le but du *cours*. 2) L'étape suivante n'est pas de changer la conduite ou le comportement, ni de tenter de changer les jugements, mais plutôt d'assumer la responsabilité de ce choix et reconnaître qu'on a le pouvoir de faire un autre choix. Tant que nous pensons que nous existons dans le monde, nous devons généralement « donner à César ce qui appartient à César. »

Cela signifie qu'on doit obéir aux règles et aux lois du monde *dans la forme* (intenter des poursuites judiciaires, faire des rapports à la police, etc.) En même temps, nous pratiquons le *cours* en portant attention aux pensées et aux jugements qui interviennent dans toutes les situations et circonstances. Pour nous, ces pensées et ces jugements reflètent le choix de séparation dans l'esprit (contenu), un choix qui fut nié et oublié.

Il est très important de se rappeler de faire cette distinction entre la *forme* et le *contenu* chaque fois que l'on doit décider du comportement à adopter. Une situation comme la vôtre regorge d'occasions de voir opérer les thèmes favoris de l'ego : le drame victime/agresseur n'étant pas la moindre. Pour le répéter encore une fois, le plus important reste toujours de porter attention à nos pensées. Ces pensées reposent sur percevoir des différences entre nous et les autres, et elles découlent d'une pensée de séparation retenue dans l'esprit. Ainsi tout ce qui se passe dans notre vie devient une occasion de prendre conscience du choix de la séparation qui a été caché, nié, protégé et oublié.

C'est seulement lorsque ce choix est ramené à la conscience qu'on peut commencer le processus de le défaire par le pardon. Pour l'ego, toutes les différences qu'il perçoit dans chacune de nos expériences sont importantes et délibérées. C'est ce qui soutient son système de croyances et prouve qu'il a raison. Ces différences nous rendent la vie très compliquée et nous gardent minutieusement enracinés dans le drame. Mais c'est seulement la fausse croyance que l'illusion est réelle qui semble faire que certaines situations paraissent plus graves que d'autres, ou qu'une forme de comportement semble plus ou moins spirituelle qu'une autre. Dans le *cours*, Jésus nous dit ceci : « *Aucune illusion n'a la moindre vérité en elle. Or il semble que certaines soient plus vraies que d'autres, quoique cela n'ait manifestement aucun sens. Tout ce qu'une hiérarchie d'illusions peut montrer, c'est une préférence et non la réalité. En quoi une préférence concerne-t-elle la réalité ?* » (T.26.VII.6 :3,4,5,6) Il est évident que cela nous soulage d'avoir à prendre la « bonne décision » au niveau de la forme. Quelle que soit la ligne de conduite que nous allons adopter, la seule question qui mérite d'être considérée est celle-ci : Est-ce que je choisis l'ego ou le Saint-Esprit comme guide et enseignant dans ma façon de procéder. Si je choisis l'ego, je garde l'attention fixée sur le drame de la situation telle qu'elle paraît dans la forme, et si je choisis le Saint-Esprit. Il fera ressortir le contenu dans mon esprit. Le seul critère faisant qu'un comportement est « juste » ou « erroné », utile ou inutile, est l'enseignant que l'on choisit pour nous guider.

À cet égard Jésus demande : « *Voudrais-tu être l'otage de l'ego ou l'hôte de Dieu ? Laisse le Saint-Esprit te poser cette question chaque fois que tu prends une décision. Car chaque décision que tu prends y répond, et conséquemment invite la tristesse ou la joie.* » (T.15.III.5 :1,2,3)

Source : [www.facimoutreach.org/qa/indextoquestions.htm](http://www.facimoutreach.org/qa/indextoquestions.htm)

Question 790